

**ORGANISATION DES EPREUVES - HORAIRE TYPE**

- 7H50 Appel des candidats convoqués au laboratoire de langue et installation dans les cabines individuelles.
- 7H55 Explications données sur le maniement du magnétophone récepteur. Présentation de l'épreuve : "*Vous entendrez trois fois, à quelques secondes d'intervalle, un texte de quatre minutes environ. Vous prendrez des notes pendant l'audition (qui ne peut être interrompue) pour organiser un résumé, assorti d'un commentaire sur un ou plusieurs aspects du texte, sélectionné(s) par vous-même. Vous pourrez organiser vos notes, mais vous n'aurez pas le temps de rédiger votre présentation*". NB : Chaque candidat dispose de deux feuilles de brouillon.
- 8H00 Audition du texte et préparation des épreuves.
- 8H25 Acheminement vers le lieu des interrogations. Prise en charge des candidats par les examinateurs.
- 8H30 Oral : prestation individuelle et conversation. Durée : 20 minutes.
- Etc.

**SUJETS ET TEXTES PROPOSES A L'ORAL DU CONCOURS**

- ◆ Les textes traitent de tous les problèmes de société.
- ◆ Les enregistrements proposés sont réalisés à partir d'extraits de presse. Sont exclus les textes parus dans les ouvrages et magazines à usage scolaire et universitaire.
- ◆ Les textes choisis sont amendés avant enregistrement. Pour les besoins de l'écoute en temps limité, il convient en effet d'éviter les difficultés et complexités excessives, tout au moins dans le domaine lexical.
- ◆ La longueur des textes est évaluée à 450 mots (+ ou - 5%) soit environ 4 minutes d'audition.
- ◆ Les textes sont enregistrés à la vitesse "normale" d'une lecture courante. En anglais, l'accent du locuteur est britannique (accent le plus familier aux candidats).

**EVALUATION DES PERFORMANCES**

La prestation des candidats est définie sur une fiche-type évaluant les compétences suivantes :

**POUR LA MOITIE DE LA NOTE : compréhension et production**

- ◆ Compréhension du texte (et des éventuelles questions sur le texte posées par l'examineur désireux d'aider le candidat). Synthèse et organisation du document.
- ◆ Pertinence et richesse du commentaire. Aptitude à présenter clairement une analyse.

**POUR L'AUTRE MOITIE DE LA NOTE : qualités de la langue parlée**

- ◆ Compétence dans le domaine morfo-syntaxique : correction grammaticale, richesse syntaxique et lexicale.
- ◆ Registre phonologique : accentuation, intonation et rythme, correction du schéma vocalique et consonantique.

## CE QU'ATTEND LE JURY

### COMPREHENSION ET PRODUCTION

Sachant que la distinction résumé/commentaire peut dépendre du sujet proposé, l'examineur laisse au candidat le soin d'organiser au mieux son analyse afin de mettre en valeur le document à étudier. Cependant, quelle que soit l'approche adoptée, le candidat **doit savoir** :

- ◆ Organiser sa prise de notes lors des trois auditions : ce travail conditionne la prestation future.
- ◆ Dégager les lignes de force et l'idée principale du texte : les illustrer à l'aide des données notées pendant l'audition (sélection de faits, chiffres importants, idées). Il faut donc proscrire le résumé-catalogue, qui restitue le mot à mot du texte et n'en révèle que les détails ponctuels. Si la compréhension globale est souvent satisfaisante, il n'en va pas de même de la compréhension détaillée. Quant au résumé, le jury note qu'il manque souvent de structure et n'est qu'une simple énumération. La qualité et la densité de l'introduction, qui laissent souvent à désirer, sont, à cet égard, fondamentales.
- ◆ Prendre du recul par rapport au document étudié : en commenter, développer, évaluer un ou plusieurs aspects (historiques, géo-politiques, sociologiques, philosophiques, artistiques, etc.) et enrichir le commentaire en puisant dans son expérience et sa culture personnelles chaque fois que cela semble pertinent. Il faudra éviter les deux extrêmes que sont la paraphrase - duplication du texte - et le recours à des développements pré-digérés et superficiels plaqués sur n'importe quel texte. Les candidats sont d'ailleurs encouragés par le jury à prendre position, pourvu que cela soit cohérent et étayé, plutôt que de rester dans une réserve prudente et souvent insipide qui les dessert. Ce développement personnel et la prise de position du candidat restent les points faibles de la majorité des prestations cette année.
- ◆ Proposer une analyse cohérente et bien articulée : éviter le recours aux expressions maladroites et souvent incorrectes, du type : "cette cassette traite de..." en guise d'introduction, "maintenant j'en viens à ma seconde partie" en guise de transition, "c'est tout, j'ai fini" en guise de conclusion ! Ne pas oublier que, dans quelque langue que ce soit, les mots charnières et les connecteurs ne remplacent pas une logique interne inexistante. L'enchaînement des idées ne se mesure pas uniquement à l'abondance des "néanmoins", "dans la mesure où" (qui émaillent abusivement le discours de certains candidats), mais nécessite également la mise en valeur des rapports de cause et de conséquence, ainsi que de cohérence, résultant d'une organisation "rhétorique" : plan, sous-parties, étoffements, illustrations etc. Puisqu'il s'agit d'analyser, voire de réfuter, il est évident que ce travail contribue largement à la clarté d'un message nécessairement limité par les impératifs de l'horaire.

Le jury apprécie donc l'aptitude des candidats à présenter un exposé sans attendre l'aide et les questions de l'examineur. Trop souvent en effet, le candidat s'en remet aux questions de l'examineur. Il apprécie également que l'on sache s'exprimer de façon vivante. Mais il déplore doublement que certains voient dans "le baratin" la réponse à toutes les difficultés et que d'autres pensent - souvent à tort - n'avoir rien à dire lorsque le texte ne leur a pas plu au premier abord.

Pourtant, un candidat doit avoir appris à nourrir sa pensée et doit savoir se confronter à un document - quelle qu'en soit la thématique - afin de l'analyser de manière intelligible, ce terme qualifiant simultanément la réflexion proposée et les compétences linguistiques mises en oeuvre dans la langue parlée.

## QUALITE DE LA LANGUE PARLEE

Globalement, les examinateurs sont sensibles aux caractéristiques détaillées ci-dessous :

- ◆ Contenu grammatical : ordre nom/adjectif ; accords singulier/pluriel, sujet/verbe, déterminants ; modaux (forme et valeur) ; système aspectuo-temporel (forme et valeur ; repères) genres (pronoms, pronoms relatifs) ; phrases complexes.
- ◆ Contenu lexical : évaluation du vocabulaire actif : distinction établie entre vocabulaire simple mais efficace et vocabulaire chétif, non pertinent. Prise en compte d'un vocabulaire spécifique minimum (domaine scientifique, économique, etc. pris dans un sens large). Attention accordée aux gallicismes et barbarismes graves.
- ◆ Contenu phonologique : est valorisé tout ce qui contribue à l'intelligibilité de la langue et à son authenticité. D'où la prise en compte de l'accentuation (mot/phrased), de l'intonation, de la vérité des schémas vocalique et consonantique. Le jury accepte toutes les variétés d'accents cohérents.

## ENTRAINEMENT DES CANDIDATS

En raison du temps relativement bref laissé au candidat pour préparer son épreuve en loge, seuls un entraînement régulier et un encadrement rigoureux permettent d'offrir le niveau de prestation qu'attend le jury. Mais il ne faut pas oublier que la compréhension ponctuelle du texte (évidemment excellente quand les candidats sont interrogés dans leur langue maternelle) ne garantit pas, à elle seule, l'obtention d'une bonne note. Car l'oral du concours, qui est un exercice d'expression et de communication, valorise également l'aptitude des futurs ingénieurs à réagir intellectuellement de façon autonome, à structurer leur pensée et à se montrer curieux, autant qu'informés, des événements et des problèmes contribuant à l'évolution du monde actuel. Il est conseillé aux candidats de se tenir informés de l'actualité, des grands dossiers et thèmes de la société actuelle. Davantage de lectures dans la langue cible serait un avantage certain.

## ANGLAIS

Si le niveau global est satisfaisant et si les étudiants sont généralement préparés à l'épreuve, il y a beaucoup de points faibles et éléments à travailler.

Les examinateurs recommandent aux candidats de soigner leur introduction. Peu d'entre eux s'efforcent de présenter le sujet de manière adéquate. L'introduction ne doit pas être limitée à la date et au titre du journal. Le titre, d'ailleurs, est souvent mal compris et rarement exploité à bon escient. Quant à la provenance du document, il peut être utile d'indiquer le type de journal dont il s'agit.

Trop nombreux sont les résumés-catalogues en guise de compte-rendu. Peu d'étudiants font l'effort de dégager la logique du document, lequel est la plupart du temps compris dans sa globalité, mais les détails exploitables font trop souvent défaut. De plus, les fins de textes sont souvent oubliées ou escamotées.

Le travail du commentaire semble avoir gagné en autonomie. Si des transitions apprises par cœur se retrouvent souvent (e.g. *'I'd like to make a few further remarks'*), beaucoup proposent une approche plus personnelle et une réflexion de qualité.

Le jury déplore, comme chaque année, les nombreuses prestations trop courtes où le candidat attend des questions de l'examineur après un commentaire indigent ou brouillon. De même, ces candidats ne profitent que rarement ensuite de l'occasion de développer des réponses, se contentant généralement de répondre le plus rapidement possible, comme s'il s'agissait d'un interrogatoire plutôt que d'un entretien.

Le jury est en droit d'attendre, de la part des candidats, un minimum de connaissances de l'actualité et de la civilisation des pays anglophones (*the Prime Minister of the United States ? (the) President Blair ?*)

En ce qui concerne le niveau de la compréhension du document, la grande majorité des candidats ne rencontre aucune difficulté ni avec le sens général du texte enregistré ni avec les questions posées par les examinateurs. Le niveau général d'anglais semble se maintenir. Dans l'ensemble, les candidats continuent de recevoir une bonne préparation à l'épreuve. La plupart sont habitués à prendre la parole, et font preuve d'une certaine autonomie, cohérence, et rigueur.

Comme indiqué dans le rapport de l'année dernière, fréquents sont les candidats qui parlent d'abondance et avec assurance... sans attacher la moindre importance à la correction grammaticale. Chaque année, les rapports du jury énumèrent les erreurs les plus fréquentes. Celles-ci restent les mêmes. Citons l'absence du « s » à la troisième personne de singulier du présent simple ; les sempiternelles confusions – *who/which, what/that, ing/ed, less/fewer, much/many* ; la place erronée des adverbes de fréquence et d'*enough* ; expression du but (*for + V + ing, for to*) ; les formes verbales incorrectes dans les subordinées conditionnelles ; fautes de temps avec *since* et *for* ; verbes irréguliers communs non connus (*think, make, choose*)... Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres...

Rappelons aussi les indications données l'année dernière : le problème de la généralisation en anglais pose très souvent des difficultés. On y retrouve l'article défini là où il ne le faut pas, et la position de l'adverbe (*exactly, too, also...*) calqué sur le français. Il convient de se méfier aussi du calque lorsqu'il s'agit de traduire le français 'on'. '*We*' ne convient que rarement. Souvent, une forme passive remplacerait avantageusement le calque. A '*we could forbid it with strict laws*', préférons, par exemple, '*strict laws ought to be introduced to... root out this practice*'.

Un autre point faible est celui du groupe nominal. Il y a énormément de fautes commises dans l'utilisation des groupes nominaux (NsN, N+N, N of N). Quelques exemples : '*computers firms*' pour '*computer firms*', '*gypsies politicians*' pour '*gypsy politicians*', '*birds races*' pour '*races of birds*', '*violence behaviour*' au lieu de '*violent behaviour*' (adj + N), '*persecution history*' à la place de '*a history of persecution*', '*control of birth*' pour '*birth control*'... Ajoutons que les noms des pays ou des régions sont toujours très mal maîtrisés : citons '*Nederland*', '*the Columbia*', '*Italia*', et '*France*' parfois prononcé comme la série américaine '*Friends*' !

D'une manière générale, beaucoup d'examineurs déplorent les défaillances dans les domaines de l'intonation des phrases et de la prononciation des mots, avec les sempiternelles erreurs en matière d'accent tonique. Les candidats gagneraient aussi à travailler le lié de la phrase et la musique de l'expression anglaise : élocution, une diction trop prudente enlève à coup sûr beaucoup d'authenticité à la langue... vivante qu'ils pratiquent depuis des années.

Chaque année, le jury se plaint de la trop riche moisson de barbarismes, surtout dans les verbes (*'applicated', 'ignoring', 'provocate', 'localized', 'informed', 'sensibilize', 'limited'...*) mais également un peu dans tous les domaines grammaticaux (*'the most performant team in the world', 'destruct yourself'*) et le trop fréquent *'the text is extracted from'* (...some newspaper source).

L'importance de faire l'apprentissage d'un minimum de vocabulaire spécifique aux sujets abordés permettant de nuancer la pensée (plutôt que d'avoir recours à des expressions toutes faites dont l'abus a un effet étrange et peut défavoriser les candidats) a été souligné dans le passé de même que celle, pour de futurs ingénieurs, de la maîtrise des *communication skills*. Le candidat qui regarde l'examineur, s'affranchit de ses notes, ne se laisse pas piéger par ce qu'il a écrit pendant l'audition du document ou par ce qui a été appris en bloc au cours de l'année sur le thème du texte est, bien entendu, récompensé pour ces efforts.

Pour les candidats qui sont moins à l'aise dans la langue, certains n'arrivent pas à mettre en valeur leur travail. Il semble y avoir parfois un véritable problème entre ce que les candidats savent et leur capacité à se servir de 'l'acquis' dans les différents contextes à exploiter. Il faut mobiliser ses connaissances et être prêt à les adapter aux types et aux genres de textes et de situations rencontrées pendant l'épreuve.

On ne saurait trop recommander aux candidats de travailler la méthode, ce qui est également primordial dans la communication, et on rappelle qu'il est pénalisant pour le candidat de ne pas fournir une introduction pertinente. La fréquente absence d'une conclusion digne de ce nom est aussi déplorée par l'ensemble des examinateurs, lesquels incitent les candidats à redoubler leurs efforts en s'efforçant d'éviter des transitions abruptes ou maladroitement, et surtout de ne pas avoir recours au français à ces moments clés. Il est important de soigner l'articulation et la cohérence du développement... Il est rappelé qu'un compte-rendu n'est jamais une simple restitution du texte. Il faut reformuler et mettre en forme ses propos.

Dans le commentaire, il s'agit de prendre du recul par rapport au document et de ne pas se limiter à sa propre opinion. Ce sont là, deux considérations qui devraient aider le candidat à éviter l'écueil de la prestation trop courte.

## **ALLEMAND**

Monsieur AZAIS Alban

L'ensemble des épreuves s'est déroulé dans de très bonnes conditions générales.

La qualité des textes et des enregistrements paraît bien adaptée dans l'ensemble.

Ces dix dernières années, le niveau global des candidats à l'oral est en nette augmentation en ce qui concerne la prononciation, l'accent et, dans une moindre mesure, la prosodie, comme nous l'avons déjà souligné dans un précédent rapport.

Nous sommes cependant également amenés à souligner une nouvelle fois que de nombreux problèmes subsistent, notamment concernant les techniques de communication élémentaires de l'épreuve : faire une introduction, une annonce de plan, un développement, une transition, une conclusion ; respecter le plan annoncé, utiliser un métalangage d'orientation dans le discours pour faciliter l'écoute et optimiser le confort d'écoute, faire preuve d'ouverture et d'intérêt pour les contacts humains...

Cohérence du commentaire et technique du compte-rendu – voici deux autres points à travailler sérieusement pour préparer convenablement l’oral : d’importants progrès nous semblent ici indispensables afin d’éliminer "commentaires bateaux" et simples paraphrases.

Ces éléments formels et structurels sont autant de critères constitutifs pour apprécier l’oral, qui ne se résume nullement à l’évaluation d’un quelconque et abstrait "niveau de langue". Être de langue maternelle – ici allemande – n’est ainsi nullement suffisant pour obtenir une bonne note, ni à l’oral, ni à l’écrit d’ailleurs, encore faut-il faire usage des bons registres et techniques.

Sur le plan lexical on regrette la faible fréquence de tournures idiomatiques. De nombreux candidats ne connaissent toujours pas leurs verbes forts.

Sur le plan syntaxique la production manque généralement encore de naturel (emploi des particules illocutoires...). Le résultat est souvent un langage artificiel.

En ce qui concerne les connaissances d’ordre culturel, c’est-à-dire la faculté de comprendre un fait de la vie sociale, politique ou autre en Allemagne et d’en livrer une appréciation, une comparaison avec la France etc., l’état reste embryonnaire pour la quasi-totalité des candidats.

Rappelons qu’il est possible de se procurer les textes et cassettes utilisés à l’oral en contactant les services des concours communs polytechniques.

## **ARABE**

Messieurs ABI RACHED Nehmetallah, CHABIR Ayadi, JERIDI Mohamed et HITTI Khalil

Le jury conseille aux candidats de revoir d’urgence les techniques du commentaire et la prise de parole en temps limité. En effet, un trop grand nombre semble ignorer qu’il faut commenter le document et qu’il ne suffit pas de se contenter d’un résumé. Certains ne dégagent pas une problématique et se satisfont d’une explication sommaire.

Dans l’ensemble, cette année, les candidats ont été plutôt moyens ou faibles en comparaison avec les années précédentes. Ils ne maîtrisent pas la technique du commentaire et certains présentent en plus des carences grammaticales. Certains autres n’ont pas préparé l’oral et leur élocution se trouve, de ce fait, bien altérée, hésitante et saccadée.

Il n’y a aucune difficulté de compréhension du document.

## **ESPAGNOL**

Madame GILBERT Claudine

Si l’oral demeure satisfaisant, voire très satisfaisant, de nombreux candidats s’expriment avec une grande aisance et montrant de ce fait une parfaite maîtrise de la langue espagnole –atout précieux lors de l’écoute du document audio– on remarque, cette année, un nombre plus élevé de prestations moyennes, et même insuffisantes.

La cause en est parfois un entretien peu convaincant faisant suite à un commentaire succinct, improvisé durant l'interrogation, et présentant donc de nombreuses faiblesses, ou préparé à la hâte –lorsque la compréhension du document s'avère laborieuse–, ou encore absent ; cela peut être dû également à des contresens dans la compréhension de l'enregistrement, à un niveau de langue médiocre, un discours émaillé de barbarismes, mots écorchés, erreurs grammaticales, contrastant fortement avec celui de l'ensemble des candidats présentant l'oral d'espagnol au concours.

Saluons l'effort de ces candidats, hispanophones **ou non**, faisant montre d'une culture générale, scientifique et hispanique de très bon niveau, soucieux de proposer un travail clair, bien organisé, argumenté, recherchant le mot juste, sans jamais perdre de vue la correction et la qualité de l'expression.

## **ITALIEN**

Madame CABANEL Françoise

On note un très bon niveau cette année, à quelques exceptions près. Tous les candidats doivent s'assurer qu'ils puissent bénéficier de toutes les séances d'entraînement ouvertes. Les mêmes problèmes de juxtaposition se posant dans tous les lycées, il revient aux élèves de négocier, en début d'année, tout échange de trinômes qui s'imposent. Si certains candidats n'arrivent pas à résumer leur texte point par point – ce qui donne souvent une certaine confusion dans leur commentaire – d'autres ont su commenter l'origine des articles en donnant la « couleur » du journal en relation avec le contenu. Cette approche intelligente est particulièrement appréciée par le jury.

## **PORTUGAIS**

Madame LEMOINE Claudine

Tous les candidats ont un bon niveau de langue, la plupart étant pratiquement bilingue. Ce qui les différencie, c'est leur capacité ou non de puiser dans le texte les idées qu'ils vont développer et la pertinence de leur argumentation. Le jury leur conseille de surtout travailler le commentaire personnel et la capacité à argumenter à partir d'un texte et à illustrer leur propos avec des exemples bien choisis.

## **RUSSE**

Monsieur VOROBIOFF Vladimir

On note un bon niveau général cette année. La compréhension des textes a été bonne. Les candidats sont bien préparés à l'épreuve. Quelques candidats ont brillé, cependant certains ignorent les actualités et parfois ont des difficultés à bien structurer leur présentation.